

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 1^{ER} AVRIL 2025, AU CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PASCAL, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Émilie Benoit	Représentante	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Sébastien Dumont	Substitut	Vents-et-Marées et Desbiens
Cloé Gagné	Représentante	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Kaden Viel (en virtuel)	Représentant	internationale Saint-François-Xavier
Cynthia Viel	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Claudia Bilodeau	Substitut	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Jessica Lavoie	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Frédérique Dionne	Représentante	Sacré-Cœur
Véronique Brillant	Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Claude Beaulieu	Représentant	secondaire de Rivière-du-Loup
Mélanie Ouellet	Représentante	secondaire Chanoine-Beaudet
Meggie Francoeur	Représentante	polyvalente La Pocatière
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient absents :

Conseil d'établissement de l'école : Roy et Joly
La Croisée I et II
Lanouette
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

Était sans représentation :

Conseil d'établissement de l'école : Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno

Étaient également présentes :

Geneviève Soucy, invitée
Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1^{ER} AVRIL 2025

CP-2025-04-1415

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} avril 2025
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 février 2025
- 1.4 Suivis au procès-verbal
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Révision du processus de désignation des membres parents au conseil d'administration
- 3.2 Formation aux parents
- 3.3 Prix reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec – Implication parentale – Catégorie Bronze
- 3.4 Prix reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec – Implication parentale – Catégorie Argent

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale
- 4.2 Postes à combler au sein du conseil d'administration du centre de services scolaire
- 4.3 Soirée reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorier
 - b) Délégués FCPQ
 - c) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - d) Comité consultatif du transport
 - e) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 6 mai 2025, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2025

CP-2025-04-1416

IL EST PROPOSÉ par Jessica Lavoie et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 4 février 2025 soit adopté, tel que déposé.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Les points qui devaient être discutés ont été ajoutés à l'ordre du jour de cette rencontre.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public lors de cette rencontre.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Geneviève Soucy vient rencontrer les membres du comité de parents afin de leur transmettre différentes informations. Elle profite de l'occasion pour les remercier pour leur engagement. Elle répond aux questions des membres.

Vidéo promotionnel pour le comité de parents :

Elle explique que le vidéo promotionnel pour le comité de parents qui sera fait sera présenté à toutes les assemblées générales de parents. Il sera aussi publié sur la nouvelle page Facebook du comité de parents qui sera créée sous peu.

Transport scolaire du midi :

Elle informe les membres que les parents utilisateurs cette année du service de transport scolaire du midi ont reçu un sondage dernièrement pour évaluer la demande.

Elle rappelle qu'il s'agit d'un service qui doit s'autofinancer et que plusieurs discussions ont eu lieu dans les dernières années, dont le 6 septembre 2022 et le 4 avril 2023 avec le comité de parents. Chaque année, une évaluation des besoins a été faite et il devait y avoir une réévaluation lors de l'ouverture de la nouvelle école. Il est primordial de mentionner qu'il y a une baisse importante de la clientèle chaque année depuis quatre ans.

À ce jour, le comité de transport recommande d'abolir le service de transport scolaire du midi pour l'année scolaire 2025-2026 sauf pour l'École Lanouette en raison du manque de place disponible au service de garde. Pour les années subséquentes, une évaluation sera faite annuellement pour cette école.

La décision finale sera prise par le conseil d'administration le 8 avril 2025.

École Riou :

Elle rappelle aux membres qu'un sondage a été envoyé à l'automne aux parents de Saint-François-Xavier-de-Viger et de Saint-Épiphane afin de connaître leur opinion sur l'école que devraient fréquenter leurs enfants. La majorité des parents voulait que leurs enfants fréquentent l'école de leur municipalité. En décembre dernier, le conseil d'administration a donc adopté une résolution pour les élèves soient scolarisés dans l'école de leur village.

Avant la période d'inscription, il devait y avoir 18 enfants à l'École Riou. Toutefois, à la suite de la période d'inscription et de demandes de choix d'école faites par des parents, il y aurait deux groupes de cinq élèves. Donc le financement ne sera pas possible. Pour avoir du financement, il doit y avoir un minimum de deux groupes de six élèves.

Aujourd'hui, le centre de services scolaire a déposé un avis public pour une séance de consultation publique afin de déplacer tous les élèves de l'École Riou vers l'École Notre-Dame-du-Sourire pour l'année scolaire 2025-2026. Cette séance de consultation aura lieu le 15 avril, via Teams. Les parents concernés peuvent s'inscrire pour assister ou prendre la parole. Ils peuvent aussi transmettre un avis écrit. Tous les documents seront transmis aux membres du conseil d'administration. Le comité de parents peut émettre un avis écrit avant le 22 avril 2025.

Une décision sera prise par le conseil d'administration avant le 1^{er} mai 2025.

Si les élèves de l'École Riou sont déplacés à l'École Notre-Dame-du-Sourire pour 2025-2026, il y aura quand même une période d'inscription en 2026-2027 pour voir la situation.

4.2 POSTES À COMBLER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe, secrétaire générale et directrice du Service des communications, explique que deux postes de membre parent sont à combler au conseil d'administration pour le 1^{er} juillet 2025, soient :

- District scolaire 3 (Rivière-du-Loup – centre);
- District scolaire 5 (Rivière-du-Loup – secteur dus-ouest).

Il s'agit de postes avec des mandats de trois ans et une formation est obligatoire. Seuls les représentants au comité de parents peuvent poser leur candidature. Toutefois, les membres parents actuels du conseil d'administration pourraient se représenter. Les documents leur seront envoyés.

Elle informe les membres qu'ils devront statuer sur le processus de désignation des membres lors de cette rencontre.

Les candidatures des personnes intéressées doivent être transmises au plus tard le 5 mai, à midi.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 RÉVISION DU PROCESSUS DE DÉSIGNATION DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CP-2025-04-1417

À la suite de la présentation de madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe, secrétaire générale et directrice du Service des communications, les membres du comité de parents révisent le processus de désignation des membres parents au conseil d'administration.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Meggie Francoeur et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le processus de désignation suivant soit adopté :

1. Désignation de madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, comme responsable du processus de désignation.
2. Envoi de l'avis de désignation et du formulaire de mise en candidature à tous les représentants au comité de parents (pas les substituts).
3. Réception et validation des mises en candidature par le responsable du processus de désignation (date limite : 5 mai, à midi). Si un membre est intéressé, mais que son district n'est pas en élection, celui-ci peut fournir sa candidature quand même.
4. Élections pour les postes vacants – façon de procéder :
 - 1^{er} tour : Élection des postes pour lesquels des candidatures ont été reçues pour le bon district. Si le représentant du CCSEHDAA dépose sa candidature pour siéger au conseil d'administration, celle-ci est priorisée. Si plus d'une candidature pour un poste vacant, un vote anonyme sera fait.

Dans l'article 11 du Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires, il est indiqué que : « Dans la présente sous-section, une disposition qui vise un « membre du comité de parent » vise également un membre du conseil d'administration du centre de services scolaire qui y siège à titre de parent d'un élève, visé à l'article 143.4 de la Loi sur l'instruction publique ([chapitre I-13.3](#)), compte tenu des adaptations nécessaires. »

- 2^e tour : Élection des postes pour lesquels il n'y a pas de candidature : Ouverture aux autres candidats ayant déposé une candidature, mais n'ayant pas été élu. Si plus d'une candidature pour un poste vacant, un vote anonyme sera fait.

Si des postes sont toujours vacants après les élections, le 2^e appel de candidatures se fait séance tenante.

Si des postes sont toujours vacants après le 2^e appel de candidatures, il sera possible d'ouvrir un 3^e appel de candidatures à tous les membres parents des conseils d'établissement des districts visés. Un courriel sera envoyé par le Secrétariat général le 7 mai 2025 avec une date limite de dépôt de candidature le 23 mai 2025, à 16 h. Le comité de parents demande la possibilité que le centre de services scolaire rencontre les membres des conseils d'établissement visés pour leur expliquer le rôle du conseil d'administration. Sinon, une explication détaillée écrite pourrait leur être envoyée si le délai ne permet pas de les rencontrer.

3.2 FORMATION AUX PARENTS

Héloïdie Dionne mentionne que Karine Soucy propose les deux dates suivantes pour la formation aux parents :

- le mardi 27 mai 2025;
- le mercredi 28 mai 2025.

Pour les frais de déplacement, il est question de 0,69 \$/km. Pour Saint-Pascal, il n'y a pas de frais de déplacement. Pour Rivière-du-Loup, il est question de 57,68 \$ et pour La Pocatière de 46,23 \$.

Après discussion, il est convenu d'offrir la formation le mercredi 28 mai 2025, à 19 h 30, à la salle Hélène-Dubé de l'École secondaire de Rivière-du-Loup. Advenant le cas où la salle ne serait pas disponible, la formation pourra se faire à Saint-Pascal.

La formation sera disponible en présentiel et en virtuel. Elle sera aussi enregistrée et un lien sera disponible pendant 30 jours pour rediffusion.

L'offre de formation sera publicisée sur Facebook et par courriel aux parents.

SUIVIS : Confirmer la date, l'heure et le lieu à Karine Soucy.
Réserver la salle.
Publiciser la formation.

3.3 PRIX RECONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC – IMPLICATION PARENTALE – CATÉGORIE BRONZE

À la suite du sondage Forms, voici la liste des lauréats pour la catégorie Bronze des prix reconnaissance 2024-2025 de la Fédération des comités de parents du Québec :

- Madame Anne-Marie Vychtyl (École Les Pèlerins);
- Madame Chloé Gouveia (École Notre-Dame);
- Madame Nancy Boudreault (École Saint-Louis de Saint-Joseph);
- Madame Annick D'Amours (École de la Pruchière).

CP-2025-04-1418

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Rachel Rioux et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE ces quatre personnes soient invitées à la rencontre du comité de parents du 3 juin prochain afin de leur remettre le ruban transmis par la Fédération des comités de parents du Québec ainsi qu'un petit cadeau de la part du comité de parents.

SUIVIS : Envoyer la liste des candidatures reçues à la Fédération des comités de parents du Québec.

Envoyer une invitation par courriel à la mi-mai aux quatre personnes désignées.

Commander les chèques-cadeaux pour les lauréats (3 de 25 \$ et 1 de 50 \$).

3.4 PRIX RECONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC – IMPLICATION PARENTALE – CATÉGORIE ARGENT

Héloïdie Dionne informe des candidatures reçues pour la catégorie Bronze, soient :

- Madame Anne-Marie Vychytil (École Les Pèlerins);
- Madame Chloé Gouveia (École Notre-Dame);
- Madame Nancy Boudreault (École Saint-Louis de Saint-Joseph);
- Madame Annick D'Amours (École de la Pruchière).

Une des candidatures ci-dessous peut être choisie pour la catégorie Argent.

CP-2025-04-1419

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;

CONSIDÉRANT QUE la catégorie Argent vise à honorer un parent qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans les instances de participation parentale de son comité de parents, de son centre de services scolaire ou par son implication nationale;

CONSIDÉRANT QUE la catégorie Argent permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du comité de parents;

CONSIDÉRANT QUE Annick D'Amours, par son implication dans l'organisme de participation parentale depuis 8 ans démontre toutes les qualités récompensées par l'attribution de ce prix;

IL EST PROPOSÉ par Véronique Brillant et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

DE proposer que le prix Argent de la Fédération des comités de parents du Québec soit remis à Annick D'Amours pour l'année 2025.

SUIVI : Transmettre la résolution à la Fédération des comités de parents du Québec avant le 15 avril 2025.

4. DOSSIERS D'INFORMATION (SUITE)

4.3 SOIRÉE RECONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Héloïdie Dionne informe les membres que Josiane Lajoie et Cloé Gagné sont inscrites à la Soirée reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec. Leurs frais d'inscription (150 \$ plus taxes) seront remboursés par le comité de parents.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Hélodie Dionne rappelle qu'elle a envoyé une correspondance dans l'avis de convocation en lien avec le Camp musical de Saint-Alexandre

Elle transmettra aussi aux membres un courriel pour le programme « Soleil sans souci ».

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIER

La trésorière, Rachel Rioux, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 6 963,08 \$.

B) DÉLÉGUÉS FCPQ

Cloé Gagné informe des sujets traités lors du conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec tenu le 25 mars 2025, dont :

- Résultats du sondage qui a été fait sur le bien-être des enfants et des familles;
- Semaine de reconnaissance de l'engagement parental;
- Liens d'actualité.

Un courriel sera envoyé aux membres par rapport à différents points.

C) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Claude Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du comité consultatif des services aux élèves HDAA tenue le 19 mars 2025, dont :

- Présentation par un représentant COSMOSS sur la persévérance scolaire;
- Présentation d'une pochette d'informations des services de réadaptation du CISSS du Bas-Saint-Laurent;
- Résultat du sondage aux parents d'élèves HDAA;
- Processus d'organisation des services aux élèves.

D) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Jessica Lavoie informe que le résumé a été fait par madame Geneviève Soucy lors du point 4.1.

E) AGENT DE COMMUNICATIONS

Des publications Facebook ont été faites pour la Semaine des enseignants et des enseignantes et pour les Journées de la persévérance scolaire. Une publication Facebook a aussi été faite pour la Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles.

Aussi, une page Facebook sera créée pour le comité de parents.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2025-04-1420

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 21 h 56.

Prochaine rencontre : Le mardi 6 mai 2025, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Véronique Brillant, présidente